



**ANNEXE 4 - INDICATEURS**  
**PROGRAMME SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR ET MASSIF ALPIN FEDER FSE FTJ 2021 - 2027**

Osp 2.8. « Soutien aux projets d'infrastructures cyclables pour la mobilité du quotidien »

Intitulé du projet  
 Nom ou Raison Sociale  
 Numéro de dossier SYNERGIE (renseigné par le service instructeur)

Aménagement de l'itinéraire de l'espace des Libertés à Pole Alpha  
 Ville d'Aubagne  
 56375

Code indicateur	intitulé indicateur	unité	Valeur de référence (1)	Valeur prévisionnelle	Document à fournir au moment de la demande de subvention <i>(cf. annexe II du texte de l'AAP)</i>	Calcul justifiant la valeur prévisionnelle de l'indicateur (2)
<b>RCO58</b>	Aménagements spécifiques de pistes cyclables bénéficiant d'un soutien	km	<b>Non concerné</b>		3 <i>Plan avant travaux ou étude préalable précisant la longueur des voies cyclables objet de la demande.</i>	
<b>RCR64</b>	Nombre annuel d'usagers des aménagements spécifiques de pistes cyclables	Nombre d'usagers	<b>400</b>	50000 à 200 000	<i>Note explicative précisant le mode de collecte de l'indicateur et sa durée.</i>	

(1) **pour RCR64** : indiquer une valeur de référence (avant-projet)

(2) **pour RCO58** : application d'un coefficient de 2 pour les pistes cyclables bidirectionnelles